

Sujet: [INTERNET] enquête publique élargissement autoroute A10

De : CHRISTEL MATARD <christel.matard@orange.fr>

Date : Tue, 20 Feb 2018 10:01:14 +0100 (CET)

Pour : pref-ep-2x3voiesA10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr

Monsieur le commissaire, veuillez trouver ci-joint l'expression de mon avis concernant l'élargissement de l'autoroute. En vous souhaitant bonne réception. Mme Matard

enquêtepublique autoroute..odt	Content-Type: application/vnd.oasis.opendocument.text Content-Encoding: base64
---------------------------------------	---

Mme Matard
10 rue du 11 novembre
86580 Vouneuil sous Biard

Vouneuil sous Biard, le 15 février 2018

Monsieur le commissaire enquêteur,

J'émet un avis très défavorable à l'élargissement de l'autoroute A10 entre Veigné et Poitiers sud avec les argument suivants :

Les arguments commerciaux de la société d'autoroute ne tiennent plus face aux enjeux de santé publique (Burn out au bruit et aux déséquilibres écologiques liés aux transformations des paysages.)

- la fluidité : faux argument avancé par Vinci Autoroutes –

- Il suffit d'écouter la radio et de prendre du recul sur l'augmentation de trafic depuis vingt ans : les zones de rétrécissements et les sorties sont saturées sur une ou deux dizaines de kilomètres les jours de départs en vacances ou de mauvaise météo. Donc **la fluidité trouvera sa limite à Poitiers sud. !!!! au lieu d'être ailleurs ou plutôt avant de rejoindre le prochain bouchon sur l'échangeur A10 – A83 vers Nantes !!!**

- De plus, l'augmentation du trafic ne pourra pas se faire sur le modèle actuel , qui est égoïste. La voiture individuelle comme le transport de marchandises par camion ne sont pas les solutions de demain. Le type d'économie soutenu par ces moyens de transport n'est pas exponentiel. Des solutions alternatives de transports collectifs devront être mises en place afin d'éviter les pollutions de tous ordres qui seraient provoquées par une augmentation du trafic. **Le transport de marchandises doit être organisé différemment.** Il n'est pas tolérable qu'un vaste projet d'aménagement autoroutier soit développé hors d'un schéma de développement national de transport de marchandises ou de qualité de vie (chacun d'entre nous n'a pas besoin de de toutes les surfaces commerciales proposées...). Les circuits courts de vente peuvent exister, la consommation individuelle devenir raisonnable ...etc....!!!!

- Le soutien au développement du territoire : A chacun sa façon de percevoir ce que le développement d'un territoire peut être. Vinci considère que traverser au plus vite une zone géographique permet le développement, là où les habitants s'attacheraient à vouloir retenir les gens de passage. Le développement local trouvera sa force sur place et sans autoroute démultipliée à trois voies de chaque côté : les circuits courts procurent le travail aux producteurs et organisent le marché économique, le développement de PME ou de l'artisanat pourrait être une priorité.

Pas besoin de soutenir les actionnaires de Vinci Autoroute à Vouneuil sous Biard.

L'élargissement procurerait peut-être des emplois temporaires qui ne subsisteraient pas ensuite.

Rien que du très classique. **Il restera les pollutions de combustion augmentées**, le massacre des écosystèmes traversés (le réaménagement est totalement différent des équilibres naturels, un goudronnage de larges surfaces ne permet pas l'infiltration des eaux, et des transformations paysagères fondamentales (le paysage campagnard détruit au profit d'un paysage routier bétonné,

